

LE PLAN D'URBANISME ET DE MOBILITÉ

Transposer les orientations du PUM dans

un site à requalifier (autoroute A-25 et alentours larges, du fleuve à Anjou)

un site iconique (mont Royal)

pour mieux saisir les dynamiques inter-orientations

Daniel Chartier

Architecte paysagiste

Résident de Mercier-Est

Présentation à l'OCPM, le 3 octobre 2024

Transport collectif

La nécessaire consolidation de Montréal passe obligatoirement par le développement d'un réseau ramifié de tramways efficacement interconnecté avec des lignes de métro prolongées jusqu'aux points de convergence;

- Amorcer rapidement les actions en ce sens, en commençant par l'Est, puis le Sud-Ouest;
- Prioriser les gestes de consolidation du transport collectif par rapport aux actions relatives au réseau cyclable (particulièrement celles qui risquent de compliquer l'arrivée du tramway).
- Inclure le prolongement de la ligne bleue et de la ligne verte jusqu'au Faubourg Contrecoeur sur la carte des actions 2050.
- Réaménager le Pôle intermodal Radisson pour mieux le connecter à l'autoroute A-25, faciliter les échanges vers le métro et le nouveau quartier vibrant à développer.

Transport actif

De nouvelles voies cyclables de mauvaise qualité, plus ou moins pertinentes, voient le jour dans ce qui ressemble à une course au kilométrage.

- Prioriser la création d'un véritable réseau interconnecté, sécuritaire et convivial.
- Prioriser les actions permettant de sécuriser les nœuds stratégiques pour transiter d'un quartier à un autre, via les échangeurs, traverses ferroviaires, ponts...
- Rendre enfin la piste Notre-Dame sécuritaire et conviviale, 40 ans après sa création.
- Consolider les voies cyclables bancales, mieux les raccorder au réseau.

Rôle stratégique pour la mobilité « Porte de l'Est » et Pôle intermodal Radisson

Le carrefour entre la rue Sherbrooke et l'autoroute A-25 joue un rôle stratégique à l'échelle métropolitaine du point de vue de la mobilité.

- Y créer une « Porte de l'Est », un aménagement à grande valeur paysagère, artistique et architecturale.
- Y intégrer le Pôle intermodal Radisson.
- Créer véritable suture solennelle entre Mercier-Est et Mercier-Ouest pour compenser la dévastation due à l'aménagement de l'autoroute A-25.

Redéveloppement dans des quartiers existants

Plusieurs projets ressemblent à des exercices de capacité maximale, négligeant plusieurs autres orientations du PUM, comme si nous étions revenus au temps de Jean Drapeau.

- Développer des projets faisant la synthèse des orientations du PUM
- Agir de façon douce, progressive. Éviter les gestes d'intensification en rupture avec le patrimoine, les paysages, la nature des quartiers.
- Faire que la Ville de Montréal, les Arrondissements, le Gouvernement du Québec, la communauté d'affaires et citoyenne participent de façon active non seulement à l'idéation, mais à la réalisation sur le terrain.

Activités économiques

À répétition, des projets nuisibles pour la qualité de vie ont été présentés comme offrant une juste part des investissements publics dans des quartiers existants.

- Accélérer le changement de paradigme annoncé pour l'Est, (voir rapport sur le SIPI).
- À défaut, faire en sorte que les activités économiques qui s'insèrent dans ou en périphérie de quartiers existants prennent des mesures volontaristes pour minimiser leurs impacts négatifs et maximiser les bénéfices pour les populations touchées.
- Réaménager les interfaces du Port de Montréal avec Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et autres.

Patrimoine et paysage

La qualité de vie à Montréal provient largement du bien-être créé par les lieux identitaires.

- Prendre les moyens requis non seulement pour préserver le patrimoine, mais aussi pour l'utiliser respectueusement en consolidant les valeurs civiques et communautaires.
- Préserver systématiquement les vues vers le mont Royal et les mettre en scène.

Indicateurs de nature

La nature en ville prend une variété de formes. De gestes destinés à maximiser la biomasse, la canopée... nuisent aux patrimoines naturels ou paysagers.

biotopes et biodiversité, (incluant les milieux humides, les prairies, les parois rocheuses)

biomasse,

% de canopée,

surfaces végétalisées,

paysage et percées visuelles,

mise en valeur des végétaux remarquables

- Éduquer la population à ces concepts.
- Détailler les critères pour prioriser un de ces aspects plutôt qu'un autre, selon le contexte.

Augmenter l'efficacité des actions par la mutualisation d'infrastructures

Le coût de certaines infrastructures peut être réduit significativement dans le cadre d'interventions soigneusement planifiées et leur acceptabilité sociale augmentée.

- Mettre en place les conditions pour créer de véritables écoquartiers, comme à Lachine-Est...
- La géothermie, les réseaux thermiques, les stationnements... sont des domaines où une mutualisation des équipements permettrait une meilleure efficacité de nos infrastructures.

Planification concertée

Mise en œuvre stratégique

Chaque objectif du PUM est important, mais certaines formulations laissent à désirer. Des ajustements s'imposent pour leur définition mais surtout pour leurs modalités d'application.

- L'ENJEU FONDAMENTAL, amener la Ville, les Arrondissements, les partenaires économiques et sociaux à poser des actions concrètes d'envergure qui synthétisent tous ces principes plutôt qu'un seul ou deux.
- Impliquer activement et durablement la société civile dans les processus de planification et mise en œuvre afin de créer les synergies nécessaires au virage que les changements climatiques et sociaux imposent.

Gouvernement du Québec

Gouvernement du Canada

Le Gouvernement du Québec et celui du Canada possèdent ou sont responsables de vastes territoires souvent stratégiques. Des domaines institutionnels comme le Mont-Saint-Antoine et Louis-H-La Fontaine constituent de vastes enclaves isolées de la trame urbaine.

- Mettre de la pression sur le Gouvernement du Québec et celui du Canada pour qu'ils mettent vraiment l'épaule à la roue pour requalifier ces territoires dans l'esprit du PUM.
- Sensibiliser la population à cette nécessité.